



Ministère des Finances  
Canada

Department of Finance  
Canada

# La revue financière

Publication du ministère des Finances

Résultats financiers de mars 2025

Canada

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Finances et du Revenu national, 2025  
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document  
en tout ou en partie doit être adressée au  
ministère des Finances Canada.

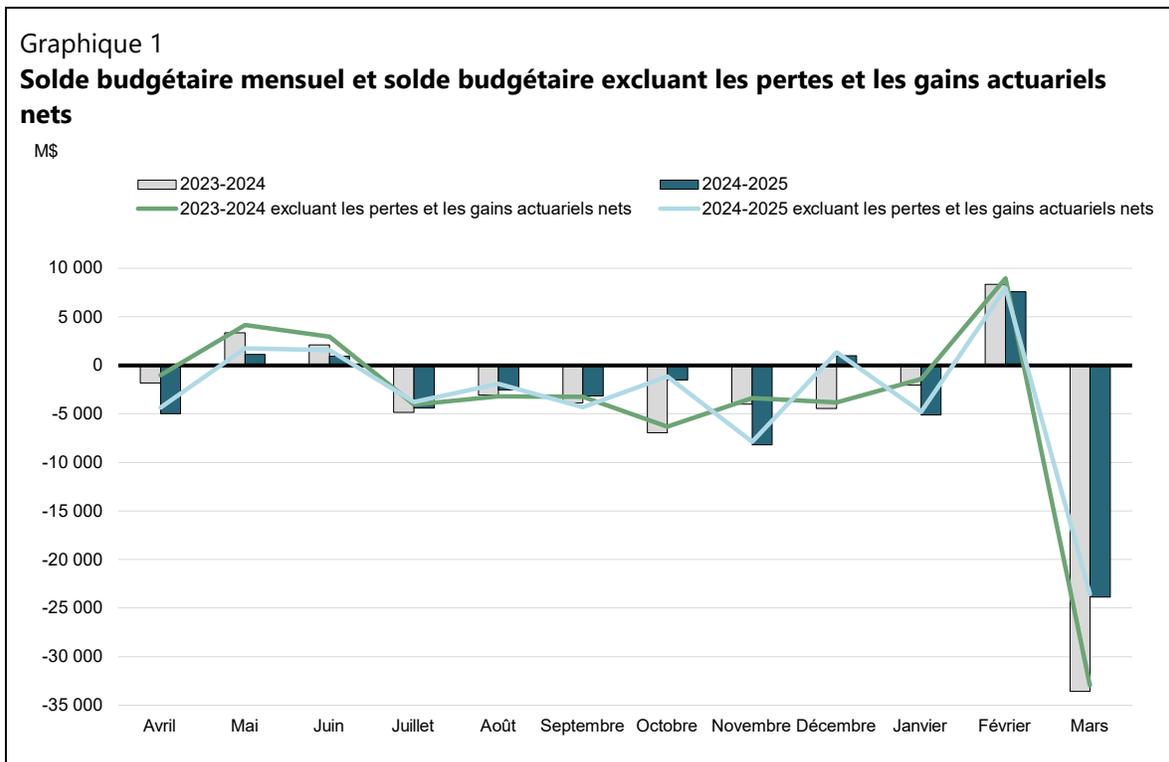
This publication is also available in English.

No de cat. F12-4F-PDF  
ISSN 1487-0142

# Faits saillants

## Mars 2025

Le mois de mars 2025 s'est soldé par un déficit budgétaire de 23,9 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 33,6 milliards de dollars en mars 2024. Le déficit budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets se chiffrait à 23,5 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 33,0 milliards de dollars pour la même période en 2023-2024. Le solde budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes et des gains actuariels nets découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.



Comparativement à mars 2024 :

- Les revenus ont augmenté de 5,9 milliards de dollars (15,2 %), ce qui s'explique principalement par la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont diminué de 3,2 milliards de dollars (4,7 %), principalement sous l'effet du calendrier des paiements de transfert aux provinces, aux territoires et aux municipalités, mais cette diminution a été compensée en partie par une hausse des paiements de transfert aux particuliers.
- Les frais de la dette publique ont diminué de 0,3 milliard de dollars (6,5 %), principalement sous l'effet d'une baisse des taux d'intérêt sur les bons du Trésor et des intérêts nets sur les opérations de swap de devises, qui a été compensée en partie par une augmentation de l'encours des obligations négociables.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,3 milliard de dollars (46,8 %), principalement en raison de l'amortissement des gains attribuable à des taux d'actualisation élevés découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada de 2024*, ainsi que de la fin de l'amortissement de certaines pertes actuarielles nettes d'exercices antérieurs.

## Avril 2024 à mars 2025

Le gouvernement a affiché un déficit budgétaire de 43,2 milliards de dollars pour la période d'avril à mars de l'exercice 2024-2025, par rapport à un déficit de 50,9 milliards de dollars pour la même période de 2023-2024. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes s'établissait à 39,1 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 43,4 milliards de dollars pour la période d'avril à mars de 2023-2024.

Comparativement à 2023-2024 :

- Les revenus ont augmenté de 50,0 milliards de dollars (11,3 %), ce qui s'explique par des augmentations de toutes les sources de revenus.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 39,6 milliards de dollars (9,0 %), sous l'effet des augmentations dans l'ensemble des principales catégories de dépenses, entraînées par les charges de programmes directes.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 6,2 milliards de dollars (13,0 %), principalement sous l'effet des taux effectifs moyens plus élevés sur les obligations négociables en circulation, ainsi qu'une augmentation de l'encours des obligations négociables.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 3,5 milliards de dollars (46,8 %), en raison à la fois de l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles des régimes de retraite et d'autres avantages futurs des employés du gouvernement, au 31 mars 2024, et de la fin de la période d'amortissement de certaines pertes actuarielles nettes des années précédentes.

Les résultats de mars 2025 ne constituent pas les résultats définitifs de 2024-2025. Les résultats définitifs de l'exercice financier intégreront d'autres ajustements de fin d'exercice qui seront apportés une fois que des renseignements additionnels seront connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus jusqu'en juin 2025, de même que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs, qui devraient se conclure en août.

Après le mois de mars, l'incidence de l'impôt couru, des évaluations et d'autres ajustements est incertaine. Au cours des trois dernières années, les recettes du gouvernement se sont élevées à 14,8 milliards de dollars (2023-2024), à 16,8 milliards de dollars (2022-2023) et à 16,5 milliards de dollars (2021-2022), respectivement, pendant la période d'après le mois de mars.

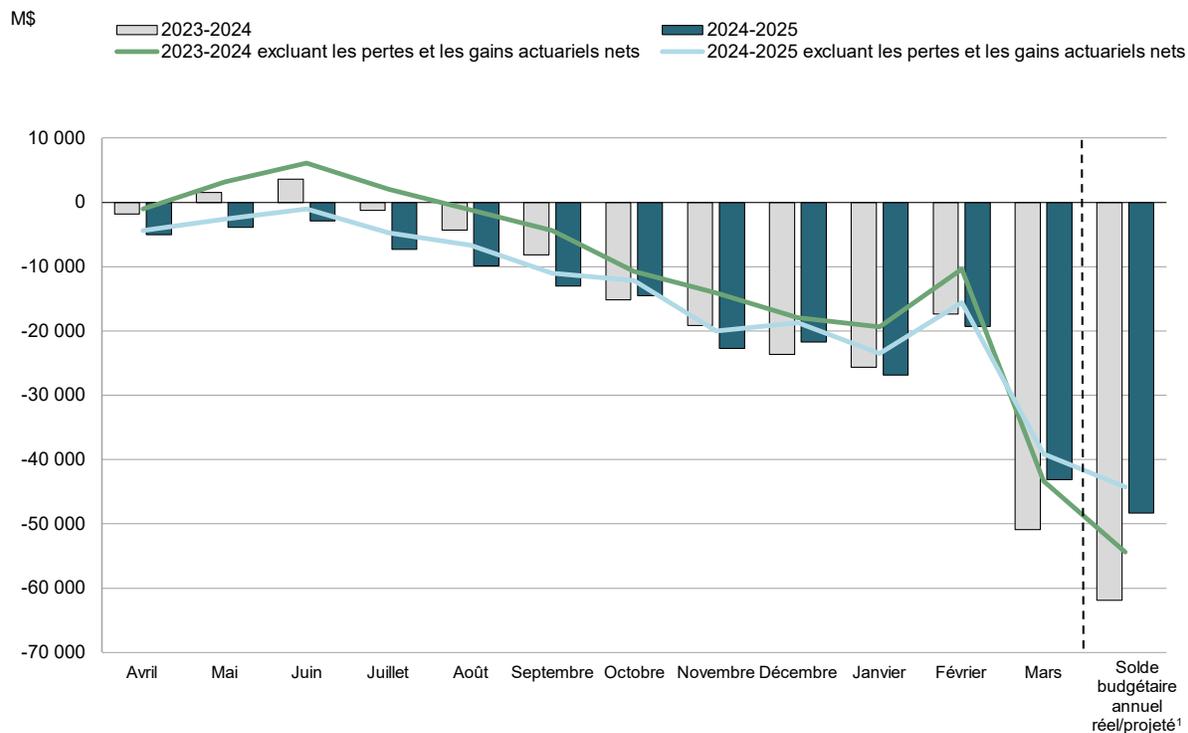
Les ajustements de fin d'exercice se sont traduits par des dépenses supplémentaires de 25,7 milliards de dollars, de 10,8 milliards de dollars et de 11,1 milliards de dollars, respectivement, au cours des trois dernières années, ce qui s'explique principalement par la constatation de passifs éventuels pour les revendications des Autochtones.

Par conséquent, le déficit budgétaire définitif a augmenté de 10,9 milliards de dollars en 2023-2024, tandis qu'il avait diminué de 6,0 milliards de dollars en 2022-2023 et de 5,4 milliards de dollars en 2021-2022 pendant la période d'après le mois de mars.

Les résultats définitifs de 2024-2025 seront publiés dans les *Comptes publics du Canada* de 2025.

Graphique 2

**Solde budgétaire cumulé de l'exercice et solde budgétaire cumulé excluant les pertes et les gains actuariels nets**



<sup>1</sup>Sources : *Rapport financier annuel du gouvernement du Canada de 2023-2024*; *Énoncé économique de l'automne de 2024*

Tableau 1

**État sommaire des opérations**

M\$

	Mars		Avril à mars	
	2024	2025	2023-2024	2024-2025
<b>Opérations budgétaires</b>				
Revenus	39 048	44 977	444 765	494 811
Charges				
Charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	-67 399	-64 209	-440 647	-480 291
Frais de la dette publique	-4 613	-4 313	-47 486	-53 654
Solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes	-32 964	-23 545	-43 368	-39 134
Pertes actuarielles nettes	-630	-335	-7 560	-4 020
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-33 594	-23 880	-50 928	-43 154
<b>Opérations non budgétaires</b>	16 610	1 432	-36 176	-86 595
<b>Ressources ou besoins financiers</b>	-16 984	-22 448	-87 104	-129 749
<b>Variation nette dans les activités de financement</b>	21 797	16 965	111 962	109 235
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	4 813	-5 483	24 858	-20 514
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>			66 656	46 141

*Nota* – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

# Revenus

Au total, les revenus en mars 2025 se sont élevés à 45,0 milliards de dollars, soit une hausse de 5,9 milliards de dollars (15,2 %) par rapport à mars 2024.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 5,6 milliards de dollars (19,1 %), comparativement à la même période en 2023-2024, ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés. De plus, les résultats de mars 2025 font état d'une augmentation substantielle des droits de douane à l'importation découlant des contre-mesures en réponse aux droits de douane américains.
- Les produits issus de la tarification de la pollution<sup>1</sup> à retourner aux particuliers ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (16,8 %), ce qui est attribuable au prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2024-2025. On continue de remettre l'intégralité des produits directs aux provinces ou aux territoires où ils sont générés.
- Les revenus tirés des cotisations d'assurance-emploi ont baissé de 0,4 milliard de dollars (9,5 %), ce qui s'explique par un ajustement de fin d'exercice plus élevé en mars 2024 que cette année.
- Les autres revenus ont connu une augmentation de 0,6 milliard de dollars (12,8 %), sous l'effet de différents facteurs, dont la hausse des revenus des sociétés d'État consolidées et des bénéfices nets des sociétés d'État entreprises, compensés en partie par une baisse des revenus provenant des intérêts et des pénalités.

Les revenus pour la période d'avril à mars 2024-2025 se sont élevés à 494,8 milliards de dollars, soit une hausse de 50,0 milliards de dollars (11,3 %) par rapport à la même période en 2023-2024.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 36,6 milliards de dollars (9,9 %), comparativement à la même période en 2023-2024, ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers.
- Les produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers ont augmenté de 2,4 milliards de dollars (23,3 %), ce qui est attribuable au prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2024-2025.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 1,6 milliard de dollars (5,5 %), sous l'effet de la hausse du taux de cotisation et du nombre de personnes qui ont un emploi.
- Les autres revenus ont augmenté de 9,5 milliards de dollars (25,8 %), en grande partie sous l'effet des hausses des profits nets des sociétés d'État entreprises, des revenus en intérêts et en pénalités, et des revenus nets des opérations de change.

---

<sup>1</sup> Le 14 mars 2025, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il éliminerait la redevance sur les combustibles à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025, en fixant tous les taux de redevance à zéro. Il ne sera plus nécessaire de déclarer ou de verser la redevance sur tous les types de combustibles et les déchets combustibles au sein des administrations participantes dans le cadre d'activités après le 31 mars 2025. Le système de tarification fondé sur le rendement, en vertu de la Partie 2 de la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre*, continue de s'appliquer dans les provinces concernées.

Tableau 2

**Revenus**

	Mars		Variation	Avril à mars		
	2024	2025		2023-2024	2024-2025	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
<b>Revenus fiscaux</b>						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	17 189	18 087	5,2	205 737	220 590	7,2
Sociétés	6 764	10 012	48,0	80 894	97 194	20,1
Non-résidents	653	823	26,0	12 515	14 120	12,8
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	24 606	28 922	17,5	299 146	331 904	11,0
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	3 055	3 594	17,6	51 106	53 862	5,4
Taxes sur l'énergie	421	637	51,3	5 499	5 632	2,4
Droits de douane à l'importation	427	1 044	144,5	5 559	6 211	11,7
Autres taxes et droits d'accise	641	531	-17,2	6 998	7 263	3,8
Total des autres taxes et droits	4 544	5 806	27,8	69 162	72 968	5,5
Total des revenus fiscaux	29 150	34 728	19,1	368 308	404 872	9,9
<b>Produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers</b>	1 265	1 477	16,8	10 122	12 477	23,3
<b>Cotisations d'assurance-emploi</b>	4 325	3 914	-9,5	29 418	31 025	5,5
<b>Autres revenus</b>	4 308	4 858	12,8	36 917	46 437	25,8
<b>Total des revenus</b>	39 048	44 977	15,2	444 765	494 811	11,3

*Nota* – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

# Charges

Pour le mois de mars 2025, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 64,2 milliards de dollars, soit une baisse de 3,2 milliards de dollars (4,7 %) par rapport à mars 2024.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants ont augmenté de 1,5 milliard de dollars (14,0 %).
  - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (4,5 %), principalement en raison de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires.
  - Les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (10,8 %), principalement en raison du taux de chômage plus élevé en mars 2025 qu'au mois de mars de l'année précédente.
  - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a augmenté de 0,7 milliard de dollars (90,1 %), ce qui est attribuable à une baisse du montant révisé des prestations, qui sont comptabilisées comme une réduction des charges.
  - Les prestations pour enfants ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (8,3 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation, qui prend effet le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année, et d'une augmentation du nombre d'enfants admissibles.
- Les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités, ont diminué de 5,7 milliards de dollars (40,2 %), en raison du calendrier des paiements de transfert du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et des accords sur la santé conclus avec les provinces et les territoires, qui ont été effectués plus tôt au cours du présent exercice.
- Les produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (307,6 %), principalement en raison des produits retournés par l'intermédiaire de la Remise canadienne sur le carbone.
- Les charges de programmes directes se sont accrues de 0,2 milliard de dollars (0,5 %). Parmi les charges de programmes directes :
  - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 0,8 milliard de dollars (3,4 %), principalement en raison de la hausse des paiements de transfert en lien avec les peuples autochtones et avec le logement et les infrastructures. Cette hausse a été compensée en partie par des différences d'une année à l'autre dans les provisions pour prêts et l'aide en cas de catastrophe.
  - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont diminué de 0,6 milliard de dollars (3,5 %), en raison de différents facteurs, dont une baisse des charges liées aux réclamations et des charges des sociétés d'État, qui ont été compensés en partie par une hausse des charges au titre de la défense et des charges de santé publique.

Les frais de la dette publique ont diminué de 0,3 milliard de dollars (6,5 %), principalement sous l'effet d'une baisse des taux d'intérêt sur les bons du Trésor et des intérêts nets sur les opérations de swap de devises, compensée en partie par une augmentation de l'encours des obligations négociables.

Les pertes actuarielles nettes, qui représentent l'amortissement des changements à la valeur des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs et les actifs connexes, ont diminué de 0,3 milliard de dollars (46,8 %), principalement sous l'effet de l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada de 2024*, ainsi que de la fin de l'amortissement de certaines pertes actuarielles nettes d'exercices précédents.

Pour la période d'avril à mars 2024-2025, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 480,3 milliards de dollars, soit une hausse de 39,6 milliards de dollars (9,0 %) par rapport à la même période de l'année précédente.

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 11,7 milliards de dollars (9,7 %).
  - Les prestations aux aînés ont augmenté de 4,6 milliards de dollars (6,1 %), en raison principalement de la hausse du nombre de prestataires et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées.
  - Les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de 2,1 milliards de dollars (9,2 %), principalement en raison du taux de chômage plus élevé cette année par rapport à l'année dernière.
  - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a augmenté de 2,7 milliards de dollars (55,5 %), ce qui est attribuable à une diminution du montant révisé des prestations.
  - Les prestations pour enfants ont augmenté de 2,2 milliards de dollars (8,5 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation et d'une augmentation du nombre d'enfants admissibles.
- Les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités ont augmenté de 4,9 milliards de dollars (4,9 %), principalement sous l'effet des hausses prévues par la loi au titre du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts au titre de la péréquation et des transferts aux territoires.
- Les produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers ont augmenté de 5,4 milliards de dollars (53,0 %), en grande partie sous l'effet de l'introduction de la Remise canadienne sur le carbone pour les petites entreprises et de la hausse du taux de la Remise canadienne sur le carbone pour les particuliers.
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 17,7 milliards de dollars (8,5 %). Parmi les charges de programmes directes :
  - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 13,1 milliards de dollars (14,9 %), en raison d'un certain nombre de facteurs, comme la hausse des transferts en lien avec les peuples autochtones, des différences d'une année à l'autre dans les ajustements des provisions pour prêts, de la mise en place de paiements de transfert au titre du Régime canadien de soins dentaires et d'une hausse des versements au titre de l'Allocation canadienne pour les travailleurs.
  - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 4,6 milliards de dollars (3,8 %), principalement en raison d'une hausse des coûts du personnel, des créances irrécouvrables et des frais d'intérêt sur les créanciers fiscaux, de même que d'une hausse des charges des sociétés d'État, compensées en partie par une baisse des charges de santé publique et des charges liées aux réclamations.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 6,2 milliards de dollars (13,0 %), principalement sous l'effet des taux effectifs moyens plus élevés sur les obligations négociables en circulation, ainsi que d'une augmentation de l'encours des obligations négociables.

Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 3,5 milliards de dollars (46,8 %), en raison de l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles mises à jour des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages futurs des employés du gouvernement au 31 mars 2024, et de la fin de la période d'amortissement des pertes actuarielles nettes de certains exercices antérieurs.

Tableau 3

**Charges**

	Mars			Avril à mars		
	2024	2025	Variation	2023-2024	2024-2025	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
<b>Principaux transferts aux particuliers</b>						
Prestations aux aînés	6 618	6 918	4,5	76 213	80 837	6,1
Prestations d'assurance-emploi	2 634	2 919	10,8	23 169	25 309	9,2
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs <sup>1</sup>	-805	-80	90,1	-4 821	-2 146	55,5
Prestations pour enfants	2 268	2 457	8,3	26 349	28 590	8,5
Total des principaux transferts aux particuliers	10 715	12 214	14,0	120 910	132 590	9,7
<b>Principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités</b>						
Transfert canadien en matière de santé	4 129	4 330	4,9	49 431	52 070	5,3
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 368	1 409	3,0	16 416	16 909	3,0
Péréquation	1 997	2 104	5,4	23 963	25 253	5,4
Formule de financement des territoires	329	351	6,7	4 834	5 159	6,7
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	3 762	315	-91,6	5 612	6 639	18,3
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	9	30	233,3	2 368	2 368	0,0
Accords en matière de santé avec les provinces et territoires <sup>2</sup>	3 244	585	-82,0	4 335	4 300	-0,8
Autres arrangements fiscaux <sup>3</sup>	-582	-605	-4,0	-6 752	-7 597	-12,5
Total des principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités	14 256	8 519	-40,2	100 207	105 101	4,9
<b>Produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers</b>	277	1 129	307,6	10 141	15 517	53,0
<b>Charges de programmes directes</b>						
Autres paiements de transfert	24 051	24 876	3,4	87 778	100 888	14,9
Charges de fonctionnement	18 100	17 471	-3,5	121 611	126 195	3,8
Total des charges de programmes directes	42 151	42 347	0,5	209 389	227 083	8,5
<b>Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes</b>	67 399	64 209	-4,7	440 647	480 291	9,0
<b>Frais de la dette publique</b>	4 613	4 313	-6,5	47 486	53 654	13,0
<b>Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes</b>	72 012	68 522	-4,8	488 133	533 945	9,4
Pertes actuarielles nettes	630	335	-46,8	7 560	4 020	-46,8
<b>Total des charges</b>	72 642	68 857	-5,2	495 693	537 965	8,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Le soutien au revenu à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

<sup>2</sup> Les accords de santé avec les provinces et territoires incluent les accords bilatéraux relatifs au plan Travailler ensemble et les accords bilatéraux pour Vieillir dans la dignité. Les fonds restants au titre des accords bilatéraux sur les services de soins à domicile, de soins communautaires, de soins en santé mentale et de traitement contre la toxicomanie ont été intégrés dans ces accords.

<sup>3</sup> Les autres arrangements fiscaux comprennent : l'abattement du Québec (recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents), qui représente les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, les subventions législatives et d'autres éléments.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

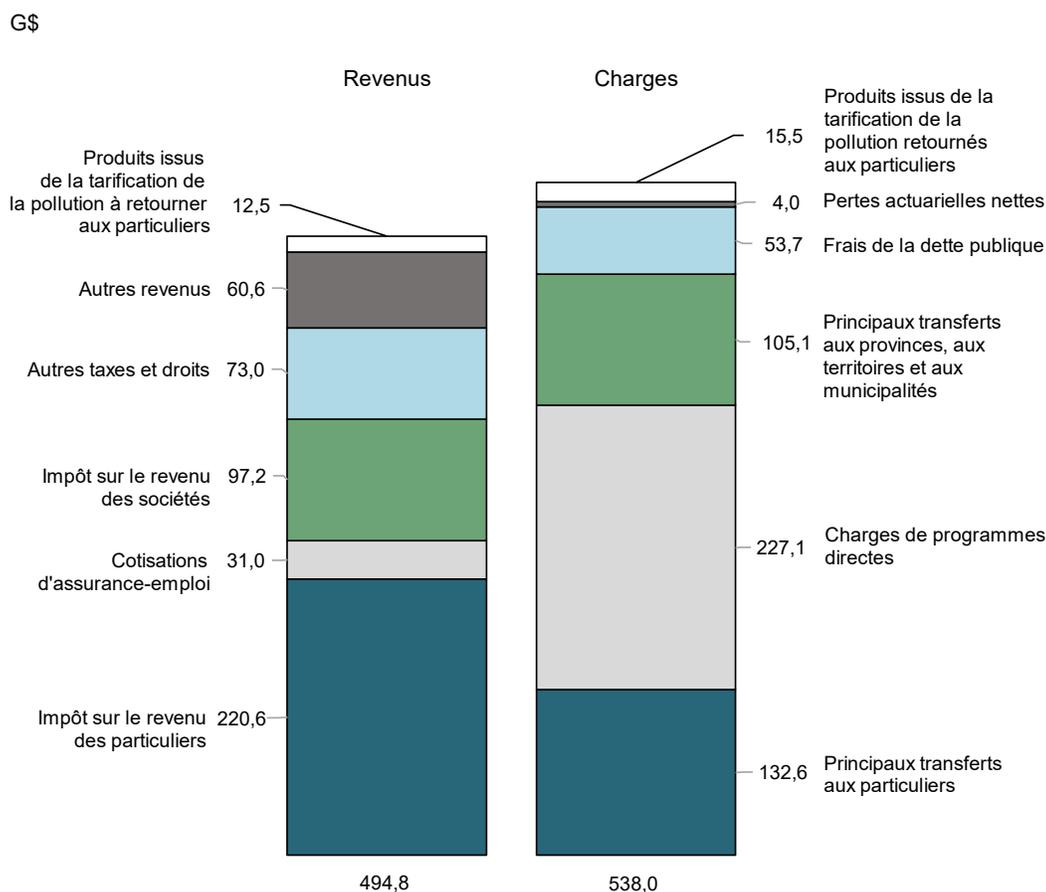
Tableau 4

**Total des charges, par article de charges**

	Mars			Avril à mars		
	2024	2025	Variation	2023-2024	2024-2025	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Paiements de transfert	49 299	46 738	-5,2	319 036	354 096	11,0
Autres charges						
Personnel, excluant les pertes actuarielles nettes	7 991	7 752	-3,0	69 490	72 697	4,6
Transports et communications	699	698	-0,1	3 391	3 465	2,2
Information	171	165	-3,5	547	544	-0,5
Services professionnels et spéciaux	4 705	5 074	7,8	20 570	22 859	11,1
Location	652	669	2,6	4 674	4 704	0,6
Réparation et entretien	658	991	50,6	4 254	4 266	0,3
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 232	1 471	19,4	5 914	4 465	-24,5
Autres subventions et charges	1 950	496	-74,6	7 823	8 077	3,2
Amortissement des immobilisations corporelles	29	132	355,2	4 833	4 998	3,4
Perte nette sur cession de biens	13	23	76,9	115	120	4,3
Total des autres charges	18 100	17 471	-3,5	121 611	126 195	3,8
<b>Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes</b>	67 399	64 209	-4,7	440 647	480 291	9,0
<b>Frais de la dette publique</b>	4 613	4 313	-6,5	47 486	53 654	13,0
<b>Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes</b>	72 012	68 522	-4,8	488 133	533 945	9,4
Pertes actuarielles nettes	630	335	-46,8	7 560	4 020	-46,8
<b>Total des charges</b>	72 642	68 857	-5,2	495 693	537 965	8,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3  
**Revenus et charges (d'avril 2024 à mars 2025)**



Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## Besoins financiers de 129,7 milliards de dollars d'avril 2024 à mars 2025

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu du déficit budgétaire de 43,2 milliards de dollars et des besoins financiers de 86,6 milliards de dollars au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril 2024 à mars 2025 s'est soldée par des besoins financiers de 129,7 milliards de dollars, comparativement à des besoins financiers de 87,1 milliards de dollars pour la même période de l'exercice précédent. L'augmentation des besoins financiers pour les prêts, les placements et les avances est attribuable en grande partie à l'achat par le gouvernement d'obligations hypothécaires du Canada, comme annoncé dans l'*Énoncé économique de l'automne de 2023*, aux variations d'une année à l'autre dans les remboursements des prêts du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, ainsi qu'au refinancement de la dette de tiers de Trans Mountain Corporation. Pour plus de clarté, ce refinancement, fourni par l'entremise du Compte du Canada d'Exportation et développement Canada à la Financière Canada TMP Ltée, n'est pas progressif et a remplacé une dette de tiers plus coûteuse. Les achats d'Obligations hypothécaires du Canada ont commencé en février 2024, et le gouvernement a l'intention d'en acheter jusqu'à un maximum annuel de 30 milliards de dollars, tout en veillant à ce que le rythme et le volume de ces achats soient appropriés aux conditions du marché. La baisse des besoins financiers associés aux créditeurs, aux charges à payer et aux débiteurs par rapport à l'exercice précédent est en grande partie attribuable au paiement de 23,3 milliards de dollars du gouvernement du Canada au titre du règlement définitif pour les Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations en 2023-2024.

Tableau 5

**Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers**

M\$

	Mars		Avril à mars	
	2024	2025	2023-2024	2024-2025
<b>Solde budgétaire (déficit ou excédent)</b>	-33 594	-23 880	-50 928	-43 154
<b>Opérations non budgétaires</b>				
Créditeurs, charges à payer et débiteurs	19 991	18 435	-29 371	-9 784
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	1 699	550	11 380	9 640
Comptes de changes et produits dérivés	-1 794	-7 655	-12 112	-10 012
Prêts, placements et avances	-324	-7 953	1 248	-67 108
Actifs non financiers	-2 962	-1 945	-7 321	-9 331
Total des opérations non budgétaires	16 610	1 432	-36 176	-86 595
<b>Ressources ou besoins financiers</b>	-16 984	-22 448	-87 104	-129 749

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## Activités nettes de financement en hausse de 109,2 milliards de dollars

Le gouvernement a couvert ces besoins financiers de 129,7 milliards de dollars en puisant 20,5 milliards de dollars dans ses soldes de trésorerie et en augmentant la dette non échue de 109,2 milliards de dollars. L'accroissement de la dette non échue a principalement été obtenu par l'émission d'obligations négociables.

À la fin du mois de mars 2025, les soldes de trésorerie s'élevaient à 46,1 milliards de dollars, soit 20,5 milliards de dollars de moins qu'à la fin du mois de mars 2024.

Tableau 6

**Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement**

M\$

	Mars		Avril à mars	
	2024	2025	2023-2024	2024-2025
<b>Ressources ou besoins financiers</b>	-16 984	-22 448	-87 104	-129 749
<b>Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement</b>				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables	12 012	5 384	42 725	81 753
Bons du Trésor	9 758	4 727	64 235	19 362
Total des emprunts en dollars canadiens	21 770	10 111	106 960	101 115
Emprunts en devises	50	6 776	5 212	8 311
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	21 820	16 887	112 172	109 426
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	-23	78	-210	-191
<b>Variation nette dans les activités de financement</b>	21 797	16 965	111 962	109 235
<b>Variation de la trésorerie</b>	4 813	-5 483	24 858	-20 514
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>			66 656	46 141

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## Dettes fédérales

La dette fédérale, ou le déficit accumulé, correspond à l'écart entre le total des passifs et le total des actifs du gouvernement. La variation d'une année sur l'autre du déficit accumulé reflète le solde budgétaire cumulé auquel s'ajoutent les gains et les pertes de réévaluation.

Les gains et pertes de réévaluation comprennent :

- les changements à la valeur marchande des produits dérivés, comme les accords de swap et les contrats à terme sur devises, auxquels le gouvernement a recours pour gérer les risques financiers;
- certains gains et pertes non réalisés sur instruments financiers et certains gains et pertes actuariels liés aux pensions et autres avantages futurs des employés déclarés par les sociétés d'État consolidées, les sociétés d'État entreprises et les autres entreprises publiques.

Les gains et les pertes de réévaluation ne sont pas pris en compte dans le solde budgétaire, mais sont plutôt imputés directement au déficit accumulé. Le gouvernement a commencé à prendre en compte les gains et les pertes de réévaluation en 2022-2023 avec l'adoption d'une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les instruments financiers.

Le déficit accumulé a augmenté de 36,9 milliards de dollars entre avril 2024 et mars 2025, en raison du déficit budgétaire de 43,2 milliards de dollars et des gains de réévaluation nets de 6,2 milliards de dollars.

Tableau 7

**État condensé de l'actif et du passif**

M\$

	31 mars 2024	31 mars 2025	Variation
<b>Passifs</b>			
Créditeurs et charges à payer	264 056	265 454	1 398
Dettes portant intérêt			
Dettes non échues			
Payables en dollars canadiens			
Obligations négociables	1 087 686	1 169 439	81 753
Bons du Trésor	262 983	282 345	19 362
Total partiel	1 350 669	1 451 784	101 115
Payables en devises	21 246	29 557	8 311
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	4 907	4 716	-191
Total de la dette non échue	1 376 822	1 486 057	109 235
Régimes de retraite et autres passifs			
Régimes de retraite du secteur public	165 354	155 386	-9 968
Autres avantages futurs pour les employés et les anciens combattants	196 350	213 928	17 578
Autres passifs	6 963	7 050	87
Total des régimes de retraite et autres passifs	368 667	376 364	7 697
Total de la dette portant intérêt	1 745 489	1 862 421	116 932
Passif des comptes d'opérations de change	44 106	47 381	3 275
Produits dérivés <sup>1</sup>	4 131	5 583	1 452
<b>Total des passifs</b>	<b>2 057 782</b>	<b>2 180 839</b>	<b>123 057</b>
<b>Actifs financiers</b>			
Trésorerie et créances	292 103	282 769	-9 334
Actifs des comptes d'opérations de change	180 140	201 046	20 906
Produits dérivés <sup>1</sup>	2 928	1 749	-1 179
Prêts, placements et avances (après déduction des provisions) <sup>2</sup>	209 802	278 142	68 340
Actifs des régimes de retraite du secteur public	20 055	18 112	-1 943
Total des actifs financiers	705 028	781 818	76 790
<b>Dettes nettes</b>	<b>1 352 754</b>	<b>1 399 021</b>	<b>46 267</b>
<b>Actifs non financiers</b>	<b>116 603</b>	<b>125 934</b>	<b>9 331</b>
<b>Dettes fédérales (déficit accumulé)</b>	<b>1 236 151</b>	<b>1 273 087</b>	<b>36 936</b>

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Le solde net des actifs et passifs dérivés au 31 mars 2025 comprend des gains nets de réévaluation de 5,0 milliards de dollars provenant du changement à leur valeur marchande pendant la période d'avril 2024 à mars 2025.

<sup>2</sup> Le montant du 31 mars 2025 comprend des profits nets de réévaluation de 1,2 milliard de dollars provenant des sociétés d'État entreprises et d'autres entreprises publiques, ainsi que des variations de la juste valeur des placements détenus par les sociétés d'État consolidées, pour la période d'avril 2024 à mars 2025.

## Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les Comptes publics du Canada.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement qui sont résumés dans la section 2 du volume I des Comptes publics du Canada accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.
6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les Comptes publics du Canada annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures déjà annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.

*Nota* – Sauf indication contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Gina Clark à l'adresse suivante : [gina.clark@fin.gc.ca](mailto:gina.clark@fin.gc.ca).

Mai 2025